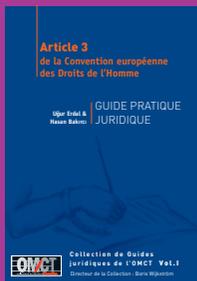


LA SÉRIE DES GUIDES DE L'OMCT

La série des guides de l'OMCT consiste en quatre volumes, fournissant chacun le détail des pratiques, des procédures et de la jurisprudence des organes régionaux et internationaux compétents pour traiter les plaintes individuelles sur les violations de la prohibition de la torture et des mauvais traitements. A travers une présentation exhaustive de tous les systèmes, des traductions dans les langues clés et un centrage spécifique sur la torture, la série de guides de l'OMCT constitue une ressource inestimable pour les professionnels, les avocats et leurs victimes qui cherchent à contraindre les Etats à rendre des comptes sur les violations graves des droits de l'homme.



VOLUME 1

Article 3 de la Convention européenne des droits de l'homme: Guide pratique juridique par Uğur Erdal & Hasan Bakırcı, disponible en français, anglais, russe et turc, juillet 2006 / ISBN 2-88477-110-7 / 374 p.

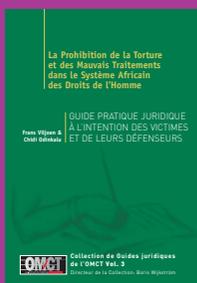
VOLUME 2

La prohibition de la torture et des mauvais traitements dans le système interaméricain: Manuel pour les victimes et leurs défenseurs, par Diego Rodríguez-Pinzón & Claudia Martín, octobre 2006 / ISBN 2-88477-115-8 / 294 p.



VOLUME 3

La prohibition de la torture et des mauvais traitements dans le système africain des droits de l'homme: Guide pratique juridique à l'intention des victimes et de leurs défenseurs par Frans Viljoen & Chidi Odinkalu; disponible en français, anglais et arabe, novembre 2006 / 2-88477-117-4 / 163 p.



VOLUME 4

Quel recours pour les victimes de la torture ? Guide sur les mécanismes de communications individuelles des Organes de traités des Nations Unies, par Sarah Joseph, Katie Mitchell, Linda Gyorki & Carin Benninger-Budel; disponible en français, anglais, espagnol, arabe et russe, novembre 2006 / 2-88477-121-2 / 514 p.



L'Organisation Mondiale Contre la Torture (OMCT) coordonne les activités du réseau SOS-Torture, la plus grande coalition mondiale d'organisations non-gouvernementales combattant la torture, les mauvais traitements, les détentions arbitraires, les exécutions sommaires, les disparitions forcées et autre grave violation des droits de l'homme. A travers les activités décrites dans ce prospectus, l'OMCT cherche à renforcer les capacités de son réseau, à développer des stratégies internationales effectives de présentation de requêtes pour combattre l'impunité et obtenir une réparation pour les victimes de torture.

Secrétariat international de l'OMCT
Case Postale 21
8, rue du Vieux-Billard
CH-1211 Genève 8
Suisse
Téléphone: + 41 22 809 49 39
Fax: + 41 22 809 49 29
omct@omct.org
www.omct.org

Pour de plus amples informations sur les ateliers de formation à la présentation des cas de torture, merci de contacter Boris Wijkström, conseiller juridique. bw@omct.org



L'Organisation Mondiale Contre la Torture (OMCT) souhaite remercier la Commission européenne pour le financement des ateliers de formation sur la présentation de cas de torture.

OMCT

ATELIERS DE FORMATION

La présentation des cas de torture devant les Organes de traités des Nations Unies



2007 - 2008



OMCT ATELIERS DE FORMATION

La présentation des cas de torture devant les Organes de traités des Nations Unies

CONTEXTE: présenter des cas de torture devant les Organes de traités des Nations Unies constitue un moyen important d'obtenir une réparation pour les victimes de torture et une stratégie clé dans le combat contre l'impunité.

En 2007 – 2008, l'OMCT organise une série d'ateliers de formation destinés à former les défenseurs des droits de l'homme à la présentation des cas de torture devant le Comité des droits de l'homme et devant le Comité contre la torture. Les ateliers réuniront des représentants des ONG du monde entier en petits groupes pour une formation intensive de trois jours se concentrant sur l'acquisition des compétences pratiques en matière procédurale. Les ateliers se tiendront en juillet 2007, novembre 2007, mai 2008 et juillet 2008.

OBJECTIFS: offrir aux participants des connaissances techniques et les outils d'appréhension des domaines suivants:

- Procédures d'instructions et critères de recevabilité des Organes de traités
- Preuves et "établissement des faits" dans les cas de torture
- Rédaction de conclusions pertinentes
- Recours
- Gestion des clients et des cas
- Choix des forums: Organes de traités contre systèmes régionaux
- Tendances récentes dans la jurisprudence sur la torture
- Suivi effectif des décisions des Organes de traités

METHODOLOGIE: tirant pleinement parti de l'implantation de l'OMCT à Genève, les participants bénéficieront des contributions d'experts de premier plan dans le domaine des droits de l'homme: experts des Nations Unies, universitaires, juristes spécialisés et membres de l'équipe de l'OMCT. Le programme de travail comprendra des études de cas, des exercices de développement des compétences, des discussions de groupe interactives.

MATERIEL DE FORMATION: Les ateliers utiliseront le volume 4 de la série de manuels de l'OMCT « Quel recours pour les victimes de la torture? », comme outil principal d'enseignement. Ce livre contient un guide détaillé sur les mécanismes de communication individuelle des Organes de traités des Nations Unies ainsi que des analyses complètes des jurisprudences importantes du Comité des droits de l'homme et du Comité contre la torture.

PARTICIPANTS: les ateliers s'adressent aux représentants des ONG activement engagées dans la lutte contre la torture et opérant dans des pays ayant accepté le droit des individus à recourir devant les Organes de traités.

SUIVI: les participants seront invités à maintenir le contact avec le secrétariat de l'OMCT dans le but d'identifier des cas pouvant être potentiellement soumis conjointement. Cet exercice servira à consolider les connaissances acquises à Genève et aidera les participants à développer de manière autonome leur choix de cas au niveau national.

« ...Le combat contre la torture et les mauvais traitements est alimenté et renforcé par le courage de ceux qui les dénoncent ouvertement. Ces voix sont primordiales dans la lutte contre la torture et les autres formes de mauvais traitements. Elles les mettent en lumière et stigmatisent leur nature odieuse tout en cherchant à ce que soit établie la responsabilité de ceux qui les perpétuent».

Manfred Nowak

Préface de « Quel recours pour les victimes de la torture ? Guide sur les Mécanismes de Communications Individuelles des Organes de Traités des Nations Unies » Volume 4, OMCT 2006



Manfred Nowak, Rapporteur spécial des Nations Unies sur la torture